



Détail d'une autre série de corbeaux soutenant le plafond de l'ancienne salle d'audience du tribunal civil, avec le mot latin "LEX" (la Loi).

IVR11_20117701123NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Département de Seine-et-Marne

communication libre, reproduction soumise à autorisation